

Le gouvernement doit respecter le droit de voter de chacun de nos membres

Le 7 septembre, les sections locales du SCFP NB ont commencé leur vote de grève à plus de 33 sites au Nouveau-Brunswick. Les représentants du gouvernement, au nom de l'employeur, ont fourni à toutes les sections locales du syndicat des listes d'employés indiquant qui est considéré comme un employé, et donc admissible à participer au vote de grève. **Après quelques jours, il est devenu évident que le gouvernement avait omis des listes plusieurs centaines de travailleurs, dans plusieurs sections locales, qui sont donc injustement privés de leur droit de vote.**

Le taux de participation est très élevée; plus de 92 % des membres ont déjà voté. Cependant, un seul vote refusé, c'est un de trop, et il faut résoudre le problème.

Les sections locales du SCFP ont compilé avec diligence les coordonnées et les noms de tous les travailleurs privés de leur droit de vote. Nous avons envoyé cette information aux représentants du gouvernement, en exigeant qu'ils apportent des corrections. Il faut respecter la démocratie et le droit de vote de chaque travailleur admissible, et ce, en temps opportun.

Les membres des sections locales **1190, 1251, 1418, 1253 et 2745 qui ont été injustement privés de leur droit de vote ou qui n'ont pas encore voté, pourront voter les 17 et 18 septembre.** Des avis sont affichés aujourd'hui dans les lieux de travail pour indiquer les lieux de vote de la semaine prochaine.

La *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* exige que des avis soient affichés 5 jours à l'avance dans le lieu de travail avant qu'une prolongation du vote de grève soit permise. Nous aurons deux jours de vote supplémentaires, les 17 et 18 septembre, pour nous assurer qu'aucun membre ne soit privé de son droit de décider s'il veut faire la grève ou non.

Les listes électorales des sections locales 1866, 1840 et 5017 se sont avérées correctes, et aucune anomalie n'y a été relevée.

En solidarité,

L'Équipe de négociation centralisée du SCFP



NÉGOCIATIONS VERS L'AVANT